



Crèche & Parascolaire

Chemin du Ruz de Chasseran 1

2056 Dombresson

Téléphone : 032.852.06.07

<http://ptitsflocons.com>

contact@ptitsflocons.ch

CONTRAT D'INSCRIPTION CRÈCHE

ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Genre : _____

Adresse : _____

Code postale et ville : _____

Pédiatre : _____ Tél : _____

Assurance maladie et accident : _____

PARENTS

Parents mariés : _____ Parents séparés : _____ Parents divorcés : _____ En couple : _____

Nom et prénom de la mère :

Profession : _____ % de travail : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____ Tél prof : _____

E-mail : _____

Nom et prénom du père :

Profession : _____ % de travail : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____ Tél prof : _____

E-mail : _____

Autres personnes de références en cas d'urgence :

Nom et prénom : _____ Lien de parenté _____

Tél fixe : _____ Mobile : _____



Crèche & Parascolaire

Chemin du Ruz de Chasseran 1

2056 Dombresson

Téléphone : 032.852.06.07

<http://ptitsflocons.com>

contact@ptitsflocons.ch

MOTIF DE PLACEMENT

Les deux parents travaillent : Oui Non

Autre raison : _____

Date de placement souhaitée : _____

HORAIRE DE FRÉQUENTATION

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Repas					
Après-midi					

(Veuillez cocher vos choix avec une croix « x »)

⚠ Les heures d'arrivée et de départ doivent être respectées. Merci d'informer tout changement d'horaire qu'il soit journalier ou définitif par courrier ou par courriel.

Heures d'arrivée : _____

Heures de départ : _____

SANTE

Maladies infantiles déjà contractées :

Varicelle : _____ Scarlatine : _____ Oreillons : _____ Rougeole : _____ Rubéole : _____

Autres : _____

Vaccins :

ROR : _____ BCG : _____ DI_TE_PER : _____ Hépatites B : _____

Méningocoque : _____ Pneumocoque : _____ Zona : _____ HIB : _____ Rotavirus : _____

Autres : _____

⚠ Nous n'obligeons pas les parents de vacciner leurs enfants, par contre dès qu'il y a une maladie contagieuse nous sommes obligées de ne pas accepter les enfants non vaccinés dans le but de les protéger.



Crèche & Parascolaire

Chemin du Ruz de Chasseran 1

2056 Dombresson

Téléphone :032.852.06.07

<http://ptitsflocons.com>

contact@ptitsflocons.ch

Maladies particulières :

Traitement : _____

Alimentation : _____

Allergies : _____

Régime spécifique : _____

Propreté :

Couches durant la journée : _____ Sieste : _____ Propre : _____

Habitudes et rituels (sieste doudous) :

Remarques particulières :

Crèmes et médicaments que la crèche dispose et que les parents autorisent à administrer (cocher que si vous êtes d'accord) :

	Sans accord	Avec appel	Sans appel		Sans accord	Avec appel	Sans appel
Mustela pour le visage				Ouate hémostatique			
Crème plein air (Froid)				Crème solaire			
Arnica crème				Crème Fenistil			
Désinfectant Merfen				Vita Merfen			
Arnica granules				Sérum physiologique			

⚠ Toujours sur appel : Administrer un antipyrétique (Dafalgan en poudre)



Crèche & Parascolaire

Chemin du Ruz de Chasseran 1

2056 Dombresson

Téléphone :032.852.06.07

<http://ptitsflocons.com>

contact@ptitsflocons.ch

AUTORISATIONS

	OUI	NON
Administrer des soins (premiers secours, désinfection)		
Autorisation des sorties en dehors du village (transport public)		
Prendre en photo ou en vidéo pour les activités internes (pas de publication sur les réseaux sociaux et autres qui peuvent mettre en danger l'intégrité de l'enfant)		
Mettre du maquillage adaptés (activités et ateliers)		

⚠ Ce contrat d'inscription sera pris en compte uniquement si toutes les données ont été complétées de manière électronique, de façon claire et précise, et transmises avec toutes les annexes demandées.

Cette inscription deviendra un contrat une fois votre enfant aura commencer à fréquenter notre institution. Pour la rupture du contrat, il faut se référer au règlement des parents.

ANNEXES À FOURNIR

Avec le contrat d'inscription :

- Attestation prise de connaissance du règlement (signée et datée)

Une semaine avant les adaptations de l'enfant :

- Attestation du pourcentage de travail des 2 parents fournis par l'employeur et avec une validité antérieure de maximum 3 mois.

Pendant les adaptations :

- Descriptif détaillé sur les habitudes et rituels de votre enfant s'il a moins de 2 ans (à fournir le premier jour d'adaptation).

Lieu et date

Signature des parents